

MASTER URBANISME ET AMENAGEMENT

Master 2 UA – spécialité AUDT

Livret de l'étudiant

Année 2021/2022

Responsable et contacts:

Dominique Badariotti

dominique.badariotti@live-cnrs.unistra.fr

 <p>Institut de géo-aménagement et d'urbanisme</p>	 <p>Faculté de Géographie et d'Aménagement Strasbourg</p>	<p>Université</p> <p>de Strasbourg</p>
 <p>Strasbourg, école d'architecture ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG</p>	 <p>STITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES STRASBOURG</p>	

Site Internet : [http:// /geographie.unistra.fr](http://geographie.unistra.fr)

LIVRET PEDAGOGIQUE DE L'ETUDIANT

M1 et M2 Urbanisme et Aménagement

Documents annexés :

- 1) *Calendrier annuel de la formation, et calendrier de l'alternance pour les apprentis*
- 2) *Maquette des enseignements avec Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences des étudiants (MECC)*
- 3) *Le descriptif des enseignements*
- 4) *Les Fiches IP*
- 5) *Un descriptif des attendus pour le **mémoire de stage (M1)** et le **mémoire de fin d'études (M2)***

Mise en garde : le texte résume les principes fondamentaux du fonctionnement de votre année universitaire. Des compléments utiles sont détaillés dans les documents annexés.

1° Rentrée universitaire

- Accueil des promotions M1 et M2 lors de la **réunion d'information** suivie d'une **journée d'intégration** (semaine de pré-rentrée)
 - ⇒ Présentation du *calendrier annuel de la formation* et de l'architecture des enseignements par le responsable d'année.
 - ⇒ Présentation du contenu des UE par les enseignants.
- **Début des enseignements**
 - ⇒ 1^{er} semestre : M1 et M2 - cours et TD à partir de la semaine de pré-rentrée
 - ⇒ 2^{ème} semestre : M1 - stages à partir du début du second semestre, le lundi 24 janvier 2022
 - ⇒ 2^{ème} semestre : M2 - stages à partir du début février 2022 ;

2° S'inscrire aux unités d'enseignement (UE)

- Retrait à la scolarité (ou en ligne) des **fiches d'inscription pédagogique** (fiches IP) lors de la semaine 1 de chaque semestre.
 - ⇒ 1^{ère} phase de restitution en semaine 2 : inscription aux UE obligatoires et optionnelles.
 - ⇒ 2^{ème} phase de restitution en semaine 3 : convocation des étudiants par le responsable d'année pour la signature de la fiche IP et l'inscription à l'UE libre (si la maquette le prévoit).

NB : l'étudiant qui ne restitue pas la fiche IP dans les délais impartis et qui ne se présente pas à la convocation n'est pas admis aux séances de TD.

- Organisation, contenu et choix des UE.
 - ⇒ Consulter les maquettes pédagogiques sur le site web de la faculté.
 - ⇒ <http://geographie.unistra.fr> (onglet « Masters »).

3° Communiquer avec l'équipe pédagogique

- Avec le **responsable d'année** pour tout sujet touchant à l'organisation des semestres, de difficultés personnelles, les examens et la validation des semestres,...
 - ⇒ M1 UA : Alexis CONESA – bureau 403 – conesa@unistra.fr
 - ⇒ M2 UA: Dominique BADARIOTTI – bureau 401 – dominique.badariotti@live-cnrs.unistra.fr
- Avec les **enseignants** pour tout sujet touchant au contenu et l'organisation des enseignements de l'UE, les évaluations du contrôle continu.
 - ⇒ A la fin des séances de cours ou TD.
 - ⇒ Par courriel
- Avec le personnel de la **scolarité** pour tout sujet concernant la gestion administrative de leur année.
 - ⇒ Aux heures d'ouverture du service de la scolarité précisées sur le site web de la faculté (onglet « Infos pratiques »).
 - ⇒ Par courriel : Horia RAJA pour le M1 et M2 UA: hraja@unistra.fr
- Par le biais des **représentants étudiants au conseil pédagogique**, élus au début de l'année universitaire.
 - ⇒ Ils remontent les diverses demandes des étudiants de leurs promotions auprès de l'ensemble de l'équipe pédagogique.
 - ⇒ Ils prennent contact avec le Directeur des études : Damien ERTLEN – _bureau 218 – damien.ertlen@live-cnrs.unistra.fr

Quelques principes sur les échanges par courriel :

- Les enseignants ou le responsable d'année diffusent régulièrement des informations sur la messagerie unistra des étudiants ; vous devez ainsi **consulter quotidiennement votre messagerie**.
- Vous pouvez facilement configurer votre messagerie unistra pour que les courriels réceptionnés soient transférés automatiquement sur votre messagerie personnelle (procédure sur l'ENT).
- Les courriels que vous adressez aux enseignants doivent : 1) **préciser clairement l'objet** de la demande dans la fenêtre "sujet" prévue à cet effet ; 2) **respecter la mise en forme rédactionnelle** propre à tout type de courrier.

4° Suivre les enseignements

- L'**emploi du temps** du semestre est accessible sur l'ENT.
 - ⇒ Le consulter fréquemment : des modifications peuvent intervenir en cours de semestre.
- La **présence aux séances de cours intégrés (CI), TD/TP est obligatoire**.
 - ⇒ Justifier les absences auprès des enseignants concernés (certificat, notamment médical).
- Les enseignants déposent des documents pédagogiques sur la **plateforme Moodle de l'ENT** accessible par le menu déroulant « **Pédagogie** ».
 - ⇒ S'inscrire à l'interface du cours en ligne proposée par l'enseignant.

5° Participer aux évaluations du contrôle continu

- **Obligatoire pour les étudiants en régime classique.**
 - ⇒ Justifier les absences auprès des enseignants concernés (certificat, notamment médical), au plus tard la semaine suivant l'évaluation, donne droit à un exercice de rattrapage.
 - ⇒ Une absence non justifiée est sanctionnée par la note zéro à l'épreuve.
 - ⇒ L'absence à toutes les épreuves du contrôle continu dans une UE qui ne prévoit pas de contrôle terminal entraîne la défaillance à l'UE.
- **Dérogatoire pour les étudiants dispensés du contrôle continu (DCC).**
 - ⇒ Etudiants salariés qui en font la demande lors des inscriptions pédagogiques (justifiée par un certificat de l'employeur).
 - ⇒ Etudiants en régime transitoire : redoublants conservant leur note

NB : La demande de dispense au contrôle continu s'effectue au moment du rendu de la fiche IP.

6° Participer aux épreuves terminales – Valider les semestres

- **Les modalités d'évaluation.**
 - ⇒ Sont détaillées dans le tableau des MECC de l'année.
 - ⇒ Prévoient une **1^{ère} session d'examen** pour chaque semestre : début du mois de janvier pour les semestres 1 et 3.
 - ⇒ Prévoient une **session de rattrapage** (session 2) organisée au mois de juin.
- **Le calendrier des épreuves** de chaque session est diffusé par voie numérique (courriel, site web et l'ENT), aux dates prévues dans le *calendrier annuel de la formation*.
- Se munir impérativement de la **carte d'étudiant** et du **n° d'anonymat** communiqué en début d'année universitaire.
- **Absence à une épreuve.**
 - ⇒ L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE.
 - ⇒ Le semestre ne peut être validé.

NB : absence justifiée par des circonstances particulières ; voir chapitre 2.1.1 des règles générales des MECC.

- **Validation des semestres.**
 - ⇒ Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles.
 - ⇒ *Compensation semestrielle* : le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.
 - ⇒ *Compensation annuelle* : Il n'y a pas de compensation entre les semestres
- **Consultation des copies** des épreuves écrites.
 - ⇒ Prendre contact avec l'enseignant concerné.
- **Report des notes** de la session 1 à la session 2.
 - ⇒ Aucune note d'une UE non validée ne peut être conservée pour la seconde session.
 - ⇒ Les moyennes d'UE supérieures ou égales à 10 obtenues en première session dans une UE non validée sont reportées pour la seconde session, sans possibilité de renonciation.

CALENDRIER ANNUEL 2020/2021 - Master Urbanisme et Aménagement

Date	Sem.	Calendrier évaluations par contrôles terminaux
01/09/2021	35	Accueil – Réunions d'information : M1 UA. 05/09, 10-11h ; M2 UA. 05/09, 11-12h - ASEAU intégration 14-18h
02/09/2021	35	Soutenance M2 année N-1 / Terrain M1 - Apprentis
03/09/2021	35	Soutenance 2 année N-1 / Terrain M2 - Apprentis
06/09/2021	36	Semaine 1 - début enseignements
13/09/2021	37	Semaine 2 - inscription aux UE - Mardi 14 "Validation" atelier M1 / Mercredi 15 "Validation" atelier M2
20/09/2021	38	Semaine 3 - rendu de la fiche IP auprès du responsable d'année, et signature
27/09/2021	39	Semaine 4
04/10/2021	40	Semaine 5
11/10/2021	41	Semaine 6 - Mardi 19 "Mi-parcours" atelier M1 / Mercredi 13 "Mi-parcours" atelier M2
18/10/2021	42	Semaine 7
25/10/2021	43	Vac. "Toussaint"
01/11/2021	44	Semaine 8
08/11/2021	45	Semaine 9
15/11/2021	46	Semaine 10
22/11/2021	47	Semaine 11
29/11/2021	48	Semaine 12
06/12/2021	49	Semaine 13 - Mardi 7 Restitution atelier M1 Université / Mercredi 8 Restitution atelier M2 Université ; jeudi 9 en Collectivité
13/12/2021	50	Semaine 14 - Mardi 14 Restitution atelier M1 Collectivité
20/12/2021	51	Vacances "Noël"
27/12/2021	52	Vacances "Noël"
03/01/2022	1	Semaine 15 - Examens session 1 S1 M1 / M2 Tous - derniers cours
10/01/2022	2	Semaine 16 - Examens session 1 S1 M1 / M2 Tous - derniers cours
17/01/2022	3	Semaine 17 - Examens session 1 S1 M2 / M2 Tous - derniers cours - rattrapages de cours
24/01/2022	4	Semaine 1 - Semestres 2 (M1) et 4 (M2) - début STAGES M1 et M2
31/01/2022	5	Semaine 2
07/02/2022	6	Semaine 3
14/02/2022	7	Vacances "Hiver"
21/02/2022	8	Semaine 4
21/02/2022	8	Semaine 5 - Jury semestriels M1 et M2, session 1 ; Publication des résultats session 1
28/02/2022	9	Semaine 6
07/03/2022	10	Semaine 7
14/03/2022	11	Semaine 8
21/03/2022	12	Semaine 9 - Apprentis cours complémentaires - préparation voyage d'études - rencontre M1 sur le thème de l'apprentissage
28/03/2022	13	Semaine 10
04/04/2022	14	Semaine 11
11/04/2022	15	Vacances "Pâques"
18/04/2022	16	Semaine 12
25/04/2022	17	Semaine 13
02/05/2022	18	Semaine 14
09/05/2022	19	Semaine 15 - Apprentis cours complémentaires - encadrement stage licence
16/05/2022	20	Semaine 16
23/05/2022	21	Semaine 17- Epreuves CT session 2 (rattrapages) du S1/S3
30/05/2022	22	Semaine 18 - Epreuves CT session 2 (rattrapages) du S1/S3
06/06/2022	23	Semaine 19 - Rendu Mémoire M1 de stage lundi 6 juin
13/06/2022	24	Semaine 20 - Rendu Mémoire M2 "session juin" lundi 13 juin - Soutenances M1 jeudi 16 et vendredi 17 juin - Apprentis
20/06/2022	25	Semaine 21 - Soutenances M2 "juin" jeudi 23 et vendredi 24 juin - Apprentis
27/06/2022	26	Semaine 22 - Jurys semestriels et d'année session 2 - Jury de diplôme - Publication des résultats - Apprentis voyage d'études
04/07/2022	27	Semaine 23
11/07/2022		
...	...	
...	...	
...	...	
22/08/2022	34	Semaine 31 - Rendu Mémoire de stage M2 "session septembre" lundi 22 août
29/08/2022	35	Semaine 32 - Soutenances M2 "session septembre" du jeudi 1 au vendredi 2 septembre - Apprentis - Apprentis N+1
05/09/2022	36	Semaine 33 - Jurys semestriels et d'année de la session 2 - jury de diplôme - Publication des résultats - Rentrée N+1
12/09/2022	37	Semaine 34

Septembre 2021		Octobre 2021		Novembre 2021		Décembre 2021		Janvier 2022		Février 2022		Mars 2022		Avril 2022		Mai 2022		Juin 2022		Juillet 2022		Août 2022		Septembre 2022														
	M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM												
M 1			V 1			L 1			M 1		S48	S 1			M 1			D 1			M 1		S22	V 1			L 1			J 1								
J 2			S 2			M 2			J 2			D 2			M 2		S5	M 2		S9	S 2			L 2			J 2			S 2			M 2			V 2		
V 3			D 3			M 3		S44	V 3			L 3			J 3			D 3			M 3			V 3			D 3			M 3		S31	S 3					
S 4			L 4			J 4			S 4			M 4			V 4			V 4			L 4			M 4		S18	S 4			L 4			J 4			D 4		
D 5			M 5			V 5			D 5			M 5			S 5			S 5			M 5			J 5			D 5			M 5			V 5			L 5		
L 6			M 6		S40	S 6			L 6			J 6			D 6			D 6			M 6		S14	V 6			L 6			M 6		S27	S 6			M 6		
M 7			J 7			D 7			M 7			V 7			L 7			L 7			J 7			S 7			M 7			J 7			D 7			M 7		
M 8			V 8			L 8			M 8		S49	S 8			M 8			M 8			V 8			D 8			M 8		S23	V 8			L 8			J 8		
J 9			S 9			M 9			J 9			D 9			M 9		S6	M 9		S10	S 9			L 9			J 9			S 9			M 9			V 9		
V 10			D 10			M 10		S45	V 10			L 10			J 10			J 10			D 10			M 10			V 10			D 10			M 10		S32	S 10		
S 11			L 11			J 11			S 11			M 11			V 11			V 11			L 11			M 11		S19	S 11			L 11			J 11			D 11		
D 12			M 12			V 12			D 12			M 12			S 12			S 12			M 12			J 12			D 12			M 12			V 12			L 12		
L 13			M 13		S41	S 13			L 13			J 13			D 13			D 13			M 13		S15	V 13			L 13			M 13		S28	S 13			M 13		
M 14			J 14			D 14			M 14			V 14			L 14			L 14			J 14			S 14			M 14			J 14			D 14			M 14		
M 15		S37	V 15			L 15			M 15		S50	S 15			M 15			M 15			V 15			D 15			M 15		S24	V 15			L 15			J 15		
J 16			S 16			M 16			J 16			D 16			M 16		S7	M 16		S11	S 16			L 16			J 16			S 16			M 16			V 16		
V 17			D 17			M 17		S46	V 17			L 17			J 17			J 17			D 17			M 17			V 17			D 17			M 17		S33	S 17		
S 18			L 18			J 18			S 18			M 18			V 18			V 18			L 18			M 18		S20	S 18			L 18			J 18			D 18		
D 19			M 19			V 19			D 19			M 19			S 19			S 19			M 19			J 19			D 19			M 19			V 19			L 19		
L 20			M 20		S42	S 20			L 20			J 20			D 20			D 20			M 20		S16	V 20			L 20			M 20		S29	S 20			M 20		
M 21			J 21			D 21			M 21			V 21			L 21			L 21			J 21			S 21			M 21			J 21			D 21			M 21		
M 22		S38	V 22			L 22			M 22			S 22			M 22			M 22			V 22			D 22			M 22			V 22			L 22			J 22		
J 23			S 23			M 23			J 23			D 23			M 23		S8	M 23		S12	S 23			L 23			J 23			S 23			M 23			V 23		
V 24			D 24			M 24		S47	V 24			L 24			J 24			J 24			D 24			M 24			V 24			D 24			M 24		S34	S 24		
S 25			L 25			J 25			S 25			M 25			V 25			V 25			L 25			M 25		S21	S 25			L 25			J 25			D 25		
D 26			M 26			V 26			D 26			M 26			S 26			S 26			M 26			J 26			D 26			M 26			V 26			L 26		
L 27			M 27			S 27			L 27			J 27			D 27			D 27			M 27		S17	V 27			L 27			M 27		S30	S 27			M 27		
M 28			J 28			D 28			M 28			V 28			L 28			L 28			J 28			S 28			M 28			J 28			D 28			M 28		
M 29		S39	V 29			L 29			M 29			S 29						M 29			V 29			D 29			M 29		S26	V 29			L 29			J 29		
J 30			S 30			M 30			J 30			D 30						M 30		S13	S 30			L 30			J 30			S 30			M 30			V 30		
			D 31						V 31			L 31									J 31						M 31						D 31			M 31		S35

Formation
 Entreprise
 Examen/Soutenance (date prévisionnelle) – Selon convocation

Note : les jours fériés propres à l'Alsace/Moselle sont des jours en **entreprise** pour les apprentis dont l'employeur est basé en dehors de ces régions.

Annexe : Descriptifs

M2 UA / AUDT - Descriptifs

SEMESTRE 1

BLOC : ATELIER

UE1 : Atelier Etude de faisabilité/ conduite de projet

Sous la direction d'une équipe de pilotage, le groupe des étudiants joue le rôle d'un bureau d'études et reçoit des missions d'étude de faisabilité portant sur un thème d'aménagement. Le travail dure pendant tout le semestre. Il est ponctué toutes les semaines de rencontres entre l'équipe de pilotage et le groupe des étudiants, et se termine par la remise d'un mémoire d'avant-projet (MAP). Le travail d'Atelier est le plus possible relié aux autres enseignements ; de ce fait, logiquement, une partie du travail personnel des étudiants est reporté sur le travail d'Atelier.

BLOC : PROJET

UE 2 : Projet urbain et projets innovants

Il s'agit dans cette UE de former les étudiants aux différentes étapes de la gestion d'un projet, depuis la prise de connaissance de la mission jusqu'à sa réalisation et son évaluation.

- 1. Projet urbain évaluation et approche critique*
- 2. Management de projet foncier (janv S2)*
- 3. Conduite/chiffrage d'opérations (janv S2)*

BLOC : METHODOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

UE 3 : Outils et méthodes d'étude et de recherche

Cette UE regroupe un ensemble d'enseignements théoriques et méthodologiques, articulés autour de la visualisation et de la représentation ; de la commande publique et des marchés publics ; et des méthodes d'ingénierie d'étude et de recherche.

Visualisation, représentation

- 1. SIG appliqué aux risques*
- 2. Caractérisation des réseaux de mobilité*
- 3. Télédétection*

Marchés publics et commande publique

- 1. Marchés publics et commande publique/cahiers de charge*

Méthodes et ingénierie d'étude et de recherche

- 1. Méthodologie de conduite de projets complexes*
- 2. Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage*
- 3. Note de synthèse : méthodologie d'analyse et de rédaction*
- 4. Méthodologie d'aide à la décision*

BLOC : LANGUES

UE 4 :Langue disciplinaire

Langues proposées : anglais ou allemand La formation est proposée en langue disciplinaire, articulés autour de l'étude de textes et de documents thématiques.

1. Anglais : European Cities of Tomorrow
2. Allemand : Europäischen Städte von Morgen

BLOC :SPECIALITES THEMATIQUES – 3 UE SUR 4

UE 5 : Activités, développement local et dynamiques territoriales

Les enseignements se composent de compléments de cours en économie, et de plusieurs cours en écologie industrielle et métabolisme territorial.

Economie

1. *Activités, innovation et dynamiques territoriales*
2. *Gestion de projet de développement local*

Ecologie industrielle et métabolisme territorial

1. *Ecologie industrielle*
 - 1.1 *Cours Ecologie industrielle*
 - 1.2 *Exemples Ecologie industrielle*
2. *Métabolisme territorial*

UE 6 : Transport, mobilité et aménagement

Cette UE comporte plusieurs cours portant sur la question des transports et de l'aménagement du territoire.

1. *1 Transport publics*
2. *2 Transports et aménagement du territoire*
3. *3 Liens transports - mobilité - ville*

UE 7 : Risques, santé et aménagement

Cet enseignement s'intéresse à la problématique "Risque et territoire". Il a pour but d'explicitier les politiques d'aménagement et cadres territoriaux pour la prévention des risques socio-techniques et la réduction des vulnérabilités : objectifs, limites, effets inattendus. On s'interrogera sur les composants urbanistiques de la vulnérabilité et la complexité des interactions aléas/vulnérabilité/résilience. Un second volet a pour but de saisir les enjeux sociaux et politiques de la planification sanitaire et d'analyser la structuration de l'offre de soin à différentes échelles.

Les sous-rubriques abordées sont

1. *Risques majeurs, vulnérabilités et territoire*
 - 1.1 *Risques majeurs, vulnérabilités et territoire*
 - 1.2 *Risques majeurs, vulnérabilités et territoire*
2. *IGH et aménagement des abords*
3. *Risques industriels et etab. classés*
4. *Risque sanitaire et territoire*

UE 8 : Dimensions régionales, européennes et internationale de l'aménagement

Cette UE constitue une ouverture sur l'international et sur les problématiques d'aménagement transfrontalier. Il s'agit d'apporter aux étudiants une idée générale

de la dimension internationale de l'aménagement, tout en décortiquant des exemples concrets et actuels.

1. *Management de projets européens d'aménagement et de développement*
2. *Dvt du territoire dans un contexte européen transfrontalier : de l'échelle locale à l'échelle régionale*
3. *Ouverture sur l'international*

BLOC : UE LIBRE

UE : libre

Les étudiants suivent une UE libre, en cohérence avec leur projet professionnel et après avis du responsable de l'Unité d'enseignement libre. Possibilité de choisir l'UE "Spécialité thématique" non choisie dans le bloc précédent

SEMESTRE 2

BLOC : STAGE PROFESSIONNEL

UE : Professionnalisation - Mémoire d'études

L'étudiant suit dans le cadre de cette UE les modules « prêts pour l'emploi » présentés par l'Unistra (tables rondes + simulations d'un entretien d'embauche) qui permettent de préparer l'étudiant à un stage ou à un emploi.

Quelques enseignements complémentaires généraux sont aussi proposés, qui occasionneront des rappels d'étudiants à la faculté.

Un stage de 4 mois minimum et de 6 mois maximum est réalisé dans un organisme d'aménagement ou de développement des territoires. La localisation et le contenu du stage doivent être conformes aux objectifs du Master et approuvés par un universitaire. Un travail de conception et une prise de responsabilité sont exigés au cours de ce stage de la part de l'étudiant.

BLOC : APPRENTISSAGE / ALTERNANCE

UE : Apprentissage - Mémoire d'études

L'étudiant poursuit son apprentissage et se concentre sur la réalisation d'un mémoire dans le cadre de cette UE

Quelques enseignements complémentaires généraux sont également proposés, qui occasionneront des rappels d'étudiants à la faculté. D'autres enseignements destinés spécifiquement aux apprentis permettront de les mettre en situation de management d'équipe, par l'encadrement du stage de Licence d'Aménagement, et leur feront organiser et participer à un voyage d'études international.

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE 2020-2021

Document à remplir et à faire signer par le responsable pédagogique

N° Etudiant :

NOM : Prénom :

SEMESTRE 9 :

Cocher dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous les UE suivies cette année.

Cocher les UE suivies	Code Apogée	Intitulé des UE	Demande de dispense
		UE obligatoires (18 crédits)	
	GO26KU1	Atelier de conduite de projet (6 crédits)	
	GO26KU2	Projet urbain et projets innovants (3 crédits)	
	GO26KU3	Outils et Méthodes d'étude et de recherche (6 crédits)	
	GO264U4	Langues disciplinaires (3 crédits)	
	GO26KM40	Anglais	
	GO26KM41	Allemand	
		UE optionnelles (4 UE au choix parmi 5 UE) (12 crédits)	
	GO26KU5	Activités, développement local et dynamiques territoriales (3 crédits)	
	GO26KU6	Transport, mobilité et aménagement (3 crédits)	
	GO26KU7	Risques, santé et aménagement (3 crédits)	
	GO26KU8	Dimension régionales, européennes et international (3 crédits)	
	GO26KU9	UE Libre (3 crédit) : Code de l'UE : UFR :	

Attention - UE optionnelles : pas de changement en cours de semestre sans l'aval de l'administration et du responsable d'année

SEMESTRE 10 :

GO26LUS1 : Mémoire d'études : 30 crédits

Cas particuliers

1. Je demande à bénéficier d'un statut particulier (salarié, sportif de haut niveau...) me donnant droit à (cocher la case adéquate) :

- une dispense totale des épreuves sans convocation (cocher toutes les cases de la colonne de droite)
 → Pour bénéficier d'une dispense totale, je dois travailler au moins 60 heures par mois ou 120h par trimestre et je justifie d'un contrat de travail qui couvre l'année universitaire (joindre une attestation de l'employeur)
- une dispense partielle des épreuves sans convocation (cocher les cases des UE pour lesquelles une dispense est demandée)

Date et Signature de l'étudiant

Signature du responsable pédagogique

Master 2 UA / spécialité AUDT

Elaboration des mémoires et soutenance

1. Qu'est-ce qu'un mémoire de fin d'études ?

Le mémoire de fin d'études (MFE) est réalisé à l'issue du stage en structure d'accueil. Il propose concrètement une analyse d'une situation locale et des recommandations stratégiques et opérationnelles, complétée éventuellement, si le cas le permet, d'une programmation simple d'opérations. L'ensemble est organisé autour de la résolution des questions posées dans la commande de l'organisme d'accueil.

Le mémoire **n'est donc pas** une contribution stricte à la recherche scientifique, qui procède d'un autre esprit et d'autres méthodes. Il doit cependant attester des qualités d'analyse, de prise de recul critique et de propositions du stagiaire qui relève d'un exercice universitaire appliqué utilisant les savoirs, les acquis et les références universitaires des domaines concernés.

Par la réalisation de son mémoire de fin d'études, l'étudiant montre qu'il a acquis **le savoir-faire d'un chargé d'études débutant en urbanisme, aménagement ou développement**. Il doit être capable :

- de cerner la vie d'une collectivité, d'une structure ou d'un organisme d'aménagement ou de développement local public ou privé dans ses dimensions organisationnelles, fonctionnelles et dans ses pratiques d'intervention
- d'analyser la situation économique, sociale, culturelle ou environnementale qui situe le « problème » à traiter,
- de reconstituer de manière concrète et synthétique l'enchaînement des processus, des décisions antérieures ayant conduit à la situation analysée : identification simple des enjeux politiques, techniques, des atouts, des contraintes,
- de développer une analyse comparative des expériences ou réponses construites en fonction de « problèmes » ou projets comparables à ceux du stage,
- de formuler un corps de propositions concrètes, cohérentes, dépassant les simples orientations de projet et fondé si possible sur une analyse de faisabilité,
- de mettre en œuvre des moyens d'expression (écrits, graphiques, audiovisuels) permettant l'échange d'information décisionnelle, de présenter ses travaux devant des décideurs (chefs d'entreprises, élus, techniciens, administratifs).

Contenu et présentation

Le contenu et le plan de présentation du mémoire sont libres et doivent avant tout être adaptés à la résolution du problème local. Ils font l'objet d'un accord du tuteur du stage dans la structure d'accueil.

Le contenu couvre, sous une forme qu'il convient de personnaliser au maximum (le plan, les appellations et les titres sont libres), **les aspects fondamentaux de l'élaboration d'une stratégie d'urbanisme ou de développement territorial** (par exemple état des lieux et diagnostic de situation économique et sociale - et/ou environnementale – locale ; stratégie de développement justifiée et argumentée ; programme pluriannuel ou, pour le moins, des éléments de programmation).

La conduite du stage en structure d'accueil doit servir de mise en pratique professionnelle et analytique des savoir-faire assimilés au cours de la formation. L'étudiant y a appris à utiliser les méthodes de définition d'une stratégie et de construction d'un programme d'actions. Le stage, en particulier dans sa dimension analytique, est également l'occasion de mettre en œuvre les enseignements liés aux méthodes de prospective et de projet.

Annexe opérationnelle

Tant que faire se peut, le mémoire de fin d'études sera complété d'une annexe opérationnelle qui proposera un programme de réalisation : définition du contenu de chaque action, apprentissage des principes de son évaluation financière, précision possible de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre de l'opération, élaboration d'un échéancier, voire d'un plan de contrôle et définition des phases opérationnelles de sa conduite sur le terrain.

Ce plan peut être présenté sous forme synthétique (tableau à double entrée) et faire apparaître pour chaque action (en ligne) sur plusieurs colonnes :

- l'intitulé de chaque action ;
- la maîtrise d'ouvrage et/ou la maîtrise d'œuvre,
- l'échéancier, les délais (date de début, date de fin d'action),
- le coût approximatif de l'action
- un financement indicatif et/ou un programme de financement

La nature précise des actions à engager et le contenu de chaque action sont si possible développés dans une fiche de deux à trois pages.

2. Réalisation du mémoire de fin d'études

Le mémoire de fin d'études a pour objet de présenter la problématique que l'étudiant a eu à traiter au cours de son stage en structure d'accueil.

- Il doit développer, **en moins de 60 pages**, un discours complet et cohérent, dont la compréhension ne suppose pas la consultation des pièces éventuellement annexées.
- Il présente le problème à traiter le plus efficacement possible : mise en place rapide du sujet (où veut-on en venir ? enjeux ? questions clés ? cadre juridique et technique).
- Il propose une grille de lecture et qui doit attester des capacités du stagiaire à « prendre du recul », à inscrire ses propositions dans la durée et dans des échelles géographiques multiples (lieu, territoire, réseau...).

Le mémoire est réalisé en 5 exemplaires (1 maître de stage, 1 tuteur, 1 jury, 1 président du jury et 1 bibliothèque) et envoyé ou déposé directement par l'étudiant à chaque membre de son jury, au plus tard 10 jours avant la soutenance. Le délai d'envoi doit être impérativement respecté.

Le mémoire doit répondre aux critères de présentation suivants :

◆ **Format et présentation**

Dactylographié,
De format A4 (21 x 29,7 cm) ou format américain similaire
Marges de 2,5 cm, police au choix de taille 11 ou 12, interligne 1,5
Reproduit en recto-verso.

◆ **Taille du mémoire :**

En un seul volume, de moins de 100 pages en tout.
40 à 60 pages de texte principal
Les annexes indispensables à la compréhension globale du sujet (pièces écrites, plans, cartes, listings...), de volume raisonnable et citées à bon escient dans le texte principal.

◆ **Mentions portées sur la couverture :**

Nom et logo de l'Université et de la Faculté
Nom de l'organisme d'accueil
Titre de l'étude
Prénom et nom de l'auteur
Intitulé du diplôme « Master Urbanisme et Aménagement / spécialité Etudes et conduite de projets »
Date
Confidentialité éventuelle de l'étude (avec date de fin si confidentialité temporaire)

◆ **Résumé :**

Aperçu des problèmes étudiés, en vue d'une consultation éventuelle du document.

◆ **Bibliographie :**

Rédigée selon la norme AFNOR Z 44-005 / ISO 690-1 1987 ou ISO 690 -2 1997. Par exemple : [Dupont (J), Contrat de ville de Biarritz, 2001, Bayonne : Direction départementale de l'Équipement, 123 p.]
Placée après le texte principal et mentionnée dans le sommaire.

◆ **Mots clefs et Résumé / Notice analytique :**

Aperçu des problèmes étudiés, en vue d'une consultation éventuelle du document.
Reproduit en 4P^{ep} de couverture (au dos du mémoire)

3. La soutenance du mémoire de fin d'études

Date de soutenance

- Deux périodes sont fixées pour la soutenance des mémoires de fin d'études : une fin juin, et une début septembre.
- Le jour et l'heure précis de soutenance seront déterminés en dernier lieu, en fonction des thèmes de mémoire présentés (organisation de demi-journées thématiques de soutenance).

Soutenance du mémoire

- **Soutenance** : 20mn exposé, 20mn discussion, 10mn délibération du jury. Avis du maître de stage, avis de l'expert, avis du tuteur, avis du président de jury de soutenance. **Respecter l'horaire**
- **Plan d'exposé suggéré** : sujet, problématique, méthode, résultats, conclusion.

Notation

Oral

- L'exposé oral doit être un complément par rapport à l'écrit, une **mise en perspective**. Un plan de soutenance qui ne reprend pas fidèlement le plan du mémoire sera apprécié (prise de recul).
- Capacité à **exposer clairement** les objectifs, les moyens et le raisonnement pour y parvenir, les conclusions à en tirer (bilan, propositions).
- **Sens critique par rapport à la commande** : il n'est pas toujours facile à mettre en pratique (porte à faux par rapport à structure d'accueil), mais toujours possible à dire en soutenance. Difficulté de **satisfaire à la double attente** : structure professionnelle et Université ; juger l'étudiant sur sa capacité à réagir, à s'affirmer (sans s'imposer de façon prétentieuse !).

Fond

- **Regard académique** : savoirfaire, validation des compétences techniques, du raisonnement
- **Regard professionnel** : juger la démarche du candidat, savoir-être, méthode, rigueur, conduite de projet complexe, réflexion, analyse critique, capacité d'adaptation, autonomie, vision globale, recul, qualités humaines ; en quoi le mémoire de stage a-t-il permis d'apprendre à se positionner comme un cadre ? Évaluer la capacité à travailler en équipe, à s'intégrer, à s'adapter (voir aussi avis maître de stage)

Appréciation et note

<10 : insuffisant ; 10-11 passable ; 12-13 assez bien ; 14-15 bien ; 16-17 très bien ;
18 excellent ; 19 exceptionnel